



# Le notaire ne peut plus desequestrer l' argent

Par **ingridaaa**, le **04/12/2013** à **15:30**

bonsoir

je me pose des questions

suite au décès de ma grand tante le notaire m' a envoyé des documents à lui retourner signé pour procéder à un premier versement (sur le courrier il etais bien stipulé des réception des documents je procéderais à votre virement)...

J' ai tous signé et renvoyé le 20 octobre 2013 ....Lundi dernier n' ayant pas de nouvelle j' appelle l' etude.

Ils repondent que l argent est toujours sequestré à cause d' un probleme informatique qui durerait depuis plusieurs semaines!!!! Ils ne savent absolument pas quand le probleme va etre rétabli et qu 'un paiement par cheque est impossible!!!!

Comment cela est il possible???

Combien de temps a ce notaire pour desequestrer l' argent?

Parce que cela peut durer 6 mois encore!!!

MERCI